

**PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DE DETACHEMENT
DEROGATOIRE DES BOETH
au terme de la période de détachement**

organisée par le Centre de Gestion de la Haute-Savoie

Une session de la commission de détachement dérogatoire des BOETH, organisée par le Centre de Gestion de la Haute-Savoie s'est réunie le 4 juillet 2023, à Annecy.

La séance est ouverte à : 9 H 50.
La séance est clôturée à : 10 H 35.

Composition de la commission :

- Mme Nathalie COMBARET, **Présidente de la commission**
(le Président du CDG 74 ou la personne qu'il désigne appartenant au moins à la catégorie hiérarchique du cadre d'emplois auquel le recrutement donne accès)
- M. Olivier BLEZEL, **Personnalité compétente dans l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap**
(désigné par le Président du CDG 74)
- Mme Stéphanie MARCHAL, **Représentante RH** du CDG 74

Après audition du candidat, la commission propose l'intégration sur le nouveau cadre d'emplois au terme de la période de détachement l'agent figurant sur la liste ci-dessous, dressée pour chaque collectivité par ordre alphabétique :

- Centre de Gestion de la Haute-Savoie :

Nom	Prénom
IBISHI	Vullnet

Fait à Annecy, le 4 juillet 2023 à 10 H 35

SIGNATURE des membres de la commission :

- La Présidente de la commission, Nathalie COMBARET : 
- La personnalité compétente en insertion, Olivier BLEZEL : 
- La représentante RH de la collectivité, Stéphanie MARCHAL : 

Affiché dans la Collectivité (ou publié sur le site internet de la Collectivité) le : 4 JUIL. 2023
Publié sur le site internet du CDG 74 le : 4 JUIL. 2023

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de 2 mois à compter de son affichage.